

Indexation Conseil d'État radin, ça suffit!

Mardi 28 mars, j'étais à la manifestation de la fonction publique et parapublique à Lausanne, pour demander au Conseil d'État une pleine indexation des salaires en 2023. Il aura fallu cinq manifestations pour que le gouvernement ouvre le dialogue. Voilà qui en dit long sur sa volonté et sa capacité d'écoute! Pour mémoire, la fortune de l'État de Vaud en 2023 se monte à 5,3 milliards. Elle a augmenté de 900 millions en trois ans. Comment justifier une indexation à 1,4%? Une des plus basses de Suisse.

Je suis sidéré par la naïveté du Conseil d'État. Il pense remporter la partie, en jouant la montre en 2023.

Pire! Le 22 mars, la présidente du Conseil d'État était invitée à l'émission «Forum». Parlant des négociations avec les syndicats, elle a mentionné à plusieurs reprises le «terrain», en évoquant le personnel de l'État, qui revendique une pleine indexation. Ce terme traduit la supériorité, voire le mépris d'un employeur envers son personnel.

Le Conseil d'État vaudois est donc radin, intransigeant et méprisant. Le temps des cortèges chantés est désormais révolu. Le moment est venu d'appuyer là où ça fait mal, avec des revendications syndicales légitimes et sans concessions pour 2024, concernant les mesures salariales et les conditions de travail. Une chose est sûre: le terrain aura le dernier mot. Si ce n'est en 2023, ce sera lors des prochaines élections cantonales.

Gérard Schmutz, Montreux

Plaines-du-Loup Une cité-dortoir en devenir

En ce mardi 28 mars 2023, l'envie me prit de visiter le quartier



Nouvelle manifestation de la fonction publique le 28 mars. DR

des Plaines-du-Loup à Lausanne. De pas en pas je découvre des constructions disparates les unes des autres avec, néanmoins un seul lien, le béton gris et triste!

Petites fenêtres, petits balcons ouverts sur ceux des voisins... promiscuité assurée! Habitations à densité non humaine... Je sais, ce n'est pas terminé... pourtant cela n'augure rien de convivial. Une cité-dortoir en phase de le devenir.

Je me souviens de ce projet au beau nom de Métamorphose... qui nous était présenté et qui nous donnait à penser qu'il s'agirait d'un écoquartier vivable et agréable! Cherchez l'erreur... Même si les travaux sont en cours, que tout reste à faire, je me permets humblement de penser que tous ces bâtiments de béton hauts et froids, collés les uns aux autres, puissent un jour répondre au bien-fondé d'un écoquartier dont les mérites sont tant vantés!

Ce passage dans ce quartier n'a pas été reconfortant et je me suis demandée si la mise au

concours avait été proposée aux architectes les moins chaleureux de la planète! J'en sors perplexe et désagréablement surprise, convaincue que ce n'est pas dans un lieu aussi anonyme que des rencontres entre habitants pourront avoir lieu...

Michèle Cardone, Lausanne

Éviction de l'UNIL Un professeur qui a tout notre soutien

L'éviction de l'UNIL du professeur Keller, biologiste mondialement reconnu et enseignant apprécié, qui a été relayée par votre journal, appuyée essentiellement sur des témoignages anonymes, nous a interpellés. Nous nous permettons en particulier de mettre en doute certaines allégations figurant dans l'article du 10 mars 2023. Nous l'avons côtoyé comme promoteur, étudiant ou collègue; nous n'avons jamais

constaté de différences de traitement entre les hommes et les femmes par le P^r Keller. D'ailleurs, 17 de ses anciennes étudiantes occupent actuellement des postes académiques, ce qui est un fait rarissime. L'article rapporte aussi que le P^r Keller aurait critiqué avec véhémence les travaux présentés par des collègues et étudiant·e·s, au point d'en humilier leurs auteur·e·s. Les interventions professionnelles du P^r Keller peuvent être franches et directes, parfois perçues comme vexatoires, mais elles ne sont jamais malveillantes et toujours motivées par la recherche de l'excellence.

À notre connaissance, aucune de ses étudiant·e·s n'a abandonné ou échoué sa thèse. Ceux qui l'ont côtoyé s'accordent à reconnaître en Laurent Keller un esprit lumineux doublé d'une personnalité forte, extravertie, parfois excessive et peu conventionnelle. Mais les propos rendus publics selon lesquels il aurait fait une distinction entre les

genres et instauré un climat de travail toxique nous semblent infondés.

Serge Aron (Université Libre de Bruxelles, directeur de recherches FNRS); Catherine Berney (UNIL, retraitée); Daniel Cherix (UNIL, professeur honoraire); Laurent Lehman (UNIL, professeur); Liselotte Sundström (University of Helsinki, professeure)

Vaud

Le major Davel «indisculpable» à jamais?

En matière de conviction et de courage personnel, selon nos lois inaliénables et nos robustes traditions vaudoises et suisses, il vaut mieux briller par sa veulerie qu'écouter sa conscience et agir en faveur de victimes. Davel n'est pas seul en cause, puisque le XX^e siècle a suscité d'autres cas de «désobéissance civile» horripilants aux yeux du peuple des bergers. Ne citons que le Saint-Gallois Paul Grüninger et l'Appenzellois Carl Lutz, ces scandaleux fonctionnaires assermentés qui, comme Davel, n'ont pas hésité à enfreindre leur devoir d'obéissance pour se donner bonne conscience.

À l'époque de Davel, les patriots bernois se considéraient comme les maîtres légitimes du Pays de Vaud, et l'esprit de l'époque leur donnait raison. Pendant la dernière guerre mondiale, les Pilet-Golaz, Rothmund et autres responsables avaient de sérieux motifs de craindre les nazis. Nous sommes donc fort mal placés pour blâmer les Vaudois qui ont trahi Davel et les fonctionnaires qui n'osaient pas sauver les juifs.

Aujourd'hui, nous savons que Davel avait raison d'accuser leurs Excellences de mal gouverner le Pays de Vaud, et nous

connaissons suffisamment les hauts faits des nazis pour approuver leurs opposants. Malgré moult résistances, Grüninger et Lutz ont fini par trouver grâce aux yeux des incorruptibles Helvètes.

En refusant à Davel un droit que le peuple suisse loue chez Guillaume Tell, tout légendaire soit-il, et chez les combattants de Morgarten et Sempach (Léopold était leur suzerain légitime), les Vaudois ne luisent pas par leur logique non plus.

Richard Lecoultre, Rolle

Métro Merci à mon sauveur

Il y a quelques jours, j'ai été sauvée in extremis. Ayant voulu entrer dans le métro, à La Sallaz, à la dernière seconde, au moment où les portes se fermaient, je me suis retrouvée coincée entre elles comme dans une tenaille, sans pouvoir entrer ni sortir. Ayant vu la situation, un jeune monsieur est rapidement intervenu. Il a repoussé les portes de toute son énergie afin de me permettre de me dégager. Qu'il soit vivement remercié.

Marlyse Pittet, Lausanne

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de «24 heures». La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.